

Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 11 février 2021.

Présents : Mme Vergonnier, M. Delcros, M. Galtier, M. Froment, M. Pyroth, Mme Lafon, Mme Faust, Mme Valette, M. Bouviala, M. Boisset, M. Frayssinhes.

Secrétaire de mairie : Mme Zolnowski.

Secrétaire de séance : Mme Valette.

Commissions de la Communauté de Communes Millau Grands Causses

Commission Tourisme (Mme Lafon)

- Convention avec le Parc régional des Grands Causses pour l'entretien des chemins de randonnée notamment « M. Clapassou », classé destination randonnée.
- A noter, un chiffre intéressant pour la fréquentation du château de Peyrelade avec 20.000 visiteurs par an.
- Valorisation des caves de Compeyre avec l'aménagement d'un parcours de visite.
- Signalisation des aires touristiques.
- Installation de webcams sur les aires d'envol.
- Relance de la convention avec le Patrimoine mondial de l'UNESCO pour les savoir-faire de la ganterie millavoise

Commission Mobilité et Voirie (M. Froment)

- Le vice-président en charge des mobilités est Yannick Douls.
- Présentation du TAD : transport à la demande.
- Discussion autour de la voirie d'intérêt communautaire, le rôle de la commune et celui de la communauté de communes.

Approbation du compte de gestion et du compte administratif communal de l'exercice 2020

Vote : 9 – Abstention : 0 – Contre : 0. Avec un report d'excédent qui s'élève à 216.850,49 € en fonctionnement de – 13.538,95 € en investissement. Voté à l'unanimité du conseil municipal présent.

Plan de relance pour la Rénovation Énergétique des Bâtiments Publics

Suite au diagnostic, un devis a été fait pour changer les vitres côté rue, isoler les murs des classes par l'intérieur, le changement de la chaudière et des radiateurs. Montant : 64.000 € HT. DETR à présenter 50 % d'aide de l'Etat, 30 % de la Région, participation du Département et 10 % à charge de la commune avec dérogation. Accord pour présenter la demande. Signature au prochain conseil.

Sivu-Crèche

Compte rendu de la réunion du SivU-Crèche du 19 janvier 2021, sur la convention territoriale globale des services aux familles de la vallée du Tarn 2020-2024 : changement du statut de SIVU pour SIVOM (syndicat à vocation multiple). Avis favorable du conseil municipal.

Sentiers de randonnées

Compte rendu de la réunion avec le Département et le Parc concernant le classement au PDIPR des sentiers de randonnées : Relatif au chemin de Grande Randonnée au départ de Florac qui suit la 415 jusqu'au Sonnac puis jusqu'à Caylus en reprenant le chemin de M. Clapassou pour rejoindre Compeyre. Une reprise de toute la signalétique va être faite par le Parc des Grands Causses. Lecture de la convention qui va être proposée à la signature des propriétaires concernés. Avis favorable du conseil municipal.

Renégociation du contrat gaz et assurances

Changement du fournisseur de gaz : Antargaz (prix à la tonne plus avantageux) avec changement de la cuve aux vacances scolaires d'été. En attente d'une proposition d'une autre compagnie d'assurances.

Entretien cloche, renouvellement du contrat

Une nouvelle entreprise dont les techniciens sont basés en Aveyron est retenue pour effectuer l'entretien annuel pour un coût de 240 €. Une des cloches, datant de 1624, est abimée. Le coût de sa restauration est estimé à 12950 €. Le toit nécessite également une révision.

Adhésion au CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Le CNAS est une association à laquelle les élus des collectivités territoriales et les responsables de leurs établissements publics peuvent adhérer pour faire bénéficier leurs salariés de prestations et d'aides dans le cadre de l'action sociale. Depuis une loi de 2007, c'est une obligation pour les collectivités de donner accès à l'aide sociale aux agents publics territoriaux. La commune va participer à hauteur de 212 € par an et par agent titulaire. Avis favorable du conseil municipal.

Acquisition foncière

Des terrains en vente sur la commune créent l'opportunité de faire une acquisition d'environ 1000 m². Une rencontre avec l'EPF (Etablissement Public Foncier) et Aveyron Habitat a eut lieu afin d'étudier la faisabilité de la création d'un bâtiment public et de logements. La réflexion sur le projet est en cours.

Proposition de motion « Pour que revive la ligne de l'Aubrac »

Avis favorable du conseil municipal.

Ecole (M. Pyroth)

Un nouveau poste d'enseignant sera ouvert sur la commune à la rentrée prochaine. Les points abordés lors du dernier conseil d'école sont les suivants :

- Changement du lave-vaisselle.
- Demande d'un réfrigérateur avec freezer.
- Révision du protocole sanitaire.
- Maisonnette de la cour de récréation en mauvais état au niveau du sol.
- Problème de connexion même avec la fibre.
- Possibilité d'améliorer les dotations de l'école en matière de numérique. En attente des propositions de la directrice.
- Demande d'une alarme intrusion. Le cahier des charges a été envoyé à l'entreprise Boussefier. Le devis s'élève à 4.000 €.

Questions diverses

Travaux

Un abri pour recevoir les livres va être placé à l'endroit de l'ancienne cabine téléphonique (coût : 500 €)

Zone Agricole Protégée

Il n'y a pas de changement par rapport au dossier de PLUi. Avis favorable du conseil municipal.

Réunion PPRI

Pas de changement particulier. La limite reste à 5 mètres le long du ravin.

Problème de castors

L'agent de l'Office National de la Biodiversité s'est rendu sur site et ne peut proposer aux propriétaires exposés à ces nuisances que la pose d'un grillage.

Restaurant du Cœur

En cette période particulièrement difficile, la commune a été sollicitée et une participation de 100 € sera offerte.

Réunions

Le mardi 2 mars a eu lieu une réunion relative aux autorisations du Droit des Sols à la Communauté de communes. Prochainement, en mairie, aura lieu une réunion afin de présenter les projets touristiques de la commune aux élus communautaires en charge du sujet.

Et aussi...

- Pas de préemption de la mairie sur les terres vendues par M. Bonnal.
- Recommandation de ne pas brûler les déchets verts.
- A nouveau, l'état du chemin du Pré est en question.
- Le conseil va attendre le printemps pour recenser les travaux d'entretien de chemin (comme le Pré, Fon Auzal, Cabanelles, La Cressette) à faire afin de bénéficier de dotation (DETR).